



Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur le suivi n°2

Date : 6 avril 2017

Heure : 14h00-17h00

Lieu : Salle Liban, FAO (Bâtiment D, 2^e étage)

Projet de décisions pour la plénière de la 44^e session du CSA

RÉSULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LE SUIVI

QUESTIONS À PORTER À L'ATTENTION DU COMITÉ

Le Comité a examiné le document CFS 2017/44/x « Suivi de la mise en œuvre des principaux produits politiques du CSA et des autres recommandations politiques du Comité », présenté par M. Robert Sabiiti (Ouganda), Président du Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi.

Le Comité :

- a) Salue les travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi.
- b) Approuve le document (CFS 2017/44/x), qui trace les contours de l'approche pour suivre la mise en œuvre des principaux produits politiques du CSA, conformément aux décisions prises lors de la 43^e session du CSA (rapport final de la 43^e session du CSA et document CFS 2016/43/7), ainsi que des autres recommandations politiques, selon les modalités suivantes :
 - Principaux produits politiques du CSA, au travers de la tenue d'une manifestation thématique mondiale, en plénière, tous les deux ans ; et
 - Autres recommandations politiques du CSA, au travers de la tenue de manifestations de façon ponctuelle, en tenant compte de la pertinence et de la contribution potentielle du suivi desdites recommandations pour les priorités mondiales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les manifestations seront organisées lors de la semaine de la plénière ou entre les sessions, en fonction, entre autres, d'objectifs spécifiques et des délais fixés pour contribuer aux priorités mondiales.
- c) Convient de tenir les deux prochaines manifestations thématiques mondiales lors de la 45^e et de la 47^e session du CSA, dans le but de mettre en commun les expériences et de dresser le bilan de l'utilisation et de l'application de xxx en 2018 et de yyy en 2020 ;
- d) Demande au Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif, de décider de l'organisation des manifestations pour le suivi des recommandations politiques du CSA, en fonction des ressources disponibles ;

e) Demande au Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif, de superviser la préparation des manifestations thématiques mondiales en plénière et des manifestations organisées pour suivre les autres recommandations politiques du CSA lors de la semaine de la plénière ou lors des périodes intersessions (formulation à adapter au Programme de travail pluriannuel 2018/2019).

[Insérer la proposition convenue par le Groupe de travail à composition non limitée]